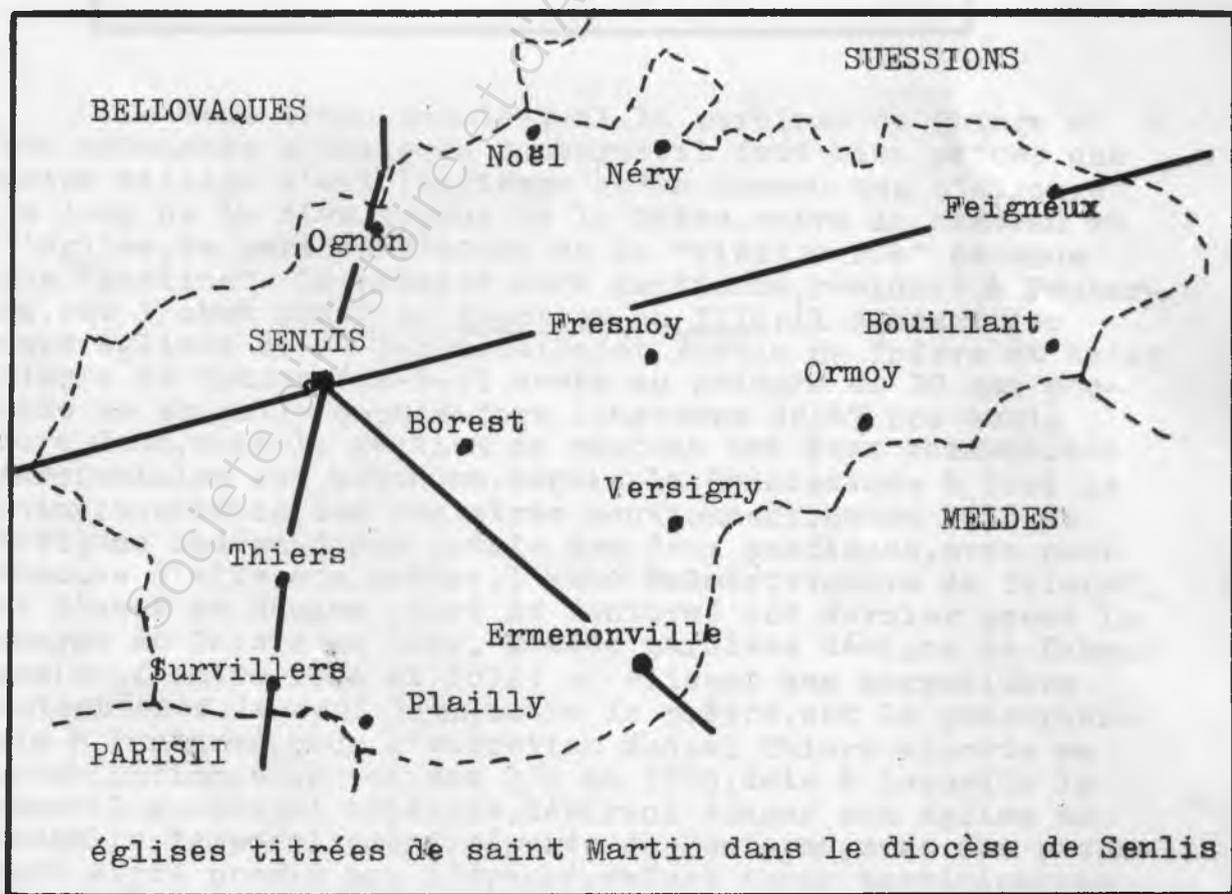


L'ÉGLISÉ
S^t MARTIN
DE THIERS



Ce n'est qu'au IV^o siècle que la religion chrétienne s'implante dans notre région, et ceci sous l'impulsion de saint Rieul, évêque de Senlis 40 ans durant. Toutefois, jusqu'au VI^o siècle, il n'y a encore qu'une seule église pour les Silvanectes, à Senlis même; de simples oratoires sont érigés dans les villages. On peut supposer que Thiers possède le sien logiquement sur les lieux de l'église actuelle; en effet, vu l'importance donnée par l'Évangile au culte des morts, le cimetière devenait une place de choix pour les cérémonies religieuses; or, ce n'est qu'en 1857 que celui de Thiers quitte l'église pour être transféré au Bû.

Pourquoi saint Martin? Ordonné par saint Hilaire de Poitiers, évêque de Tours en 371, ce saint devint si populaire qu'il fut appelé le "13^o apôtre". La carte ci-dessous révèle sa célébrité dans le diocèse de Senlis. L'habitude de consacrer à un martyr ou à un confesseur les églises commence au début du V^o siècle; les paroisses titrées de saint Martin sont généralement antérieures au IX^o siècle. Il semble qu'elles soient disposées souvent le long des chemins importants de l'époque; Thiers se trouve sur l'axe Senlis-Paris tout comme Survillers ("la chaudière de Thiers"); on utilise parfois le terme de paroisses routières.





statue datée du XV^e

De tous temps, semble-t-il, la paroisse de Thiers a été rattachée à celle de Pontarmé; il faut bien avouer que notre village n'est longtemps qu'un hameau qui s'allonge le long de la rive gauche de la Thève, entre le château et l'église, de part et d'autre de la "vieille rue" devenue rue "Aveline". Le premier curé mentionné, résidant à Pontarmé, est l'abbé André en fonction en 1216; il dessert les deux églises de sa paroisse: Saint Martin de Thiers et Saint Pierre de Pontarmé; a-t-il accès au prieuré du Bû qui possède sa chapelle depuis fort longtemps déjà? Une seule cure donc, mais la gestion de chacune des deux communautés paroissiales est autonome, depuis la Renaissance à tout le moins; toutefois, les registres mentionnent, entre 1688 et 1691, une indépendance totale des deux paroisses, avec pour chacune d'elle son prêtre, l'abbé Talmar, "vicaire de Thiers", et l'abbé de Sauzea, curé de Pontarmé; ce dernier prend la charge de Thiers en 1692. Chaque paroisse désigne sa fabrique (sauf entre 1804 et 1852) en élisant ses marguilliers autochtones. Le seul lien, outre le prêtre, est le presbytère sis à Pontarmé, pour l'entretien duquel Thiers apporte sa contribution; elle est des 2/5 en 1850, date à laquelle le conseil municipal thiérois, désirant ériger son église en chapelle temporellement séparée de Pontarmé, avec son propre curé alors promis par l'évêché, refuse toute participation financière.

Le bâtiment actuel, sans caractère notable, résulte de nombreux remaniements dans un village aux ressources plus que modestes. Essayons d'en retracer l'histoire. Les textes évoquent pour la première fois notre église en 1473. La guerre de Cent Ans a malmené notre village, et l'édifice du culte est en ruines. Or, les quelques Thiérois rescapés qui reviennent finalement dans leur hameau détruit et pillé, sortant des bois où ils se cachaient avec leurs troupeaux, n'ont pas les moyens de rebâtir leurs maisons et leur église. Aussi l'évêque de Senlis autorise-t-il les marguilliers à quêter dans tout le diocèse, accordant à ceux qui apporteraient leur soutien financier 40 jours d'indulgence. L'argent collecté permet la reconstruction. C'est de cette époque que daterait la statue de Saint Martin présentée en page -2-, ornant actuellement l'entrée, mais alors au-dessus de la porte de la sacristie. Une autre statue, ô combien remarquable, datant du XIV^e voire du XIII^e; recevait les prières des fidèles jusque dans les années 60; c'est la vierge et l'enfant Jésus "à la pomme". Elle est de facture populaire et a reçu des peintures successives, la dernière restauration datant de 1868. Comment est-elle arrivée jusqu'à Thiers? Elle ressemble à d'autres sculptées dans le Beauvaisis; a-t-elle été offerte par l'évêque de Beauvais, seigneur de Thiers dès 1276, ou récupérée, après le passage des Jacques, dans la chapelle du château incendié en 1358?

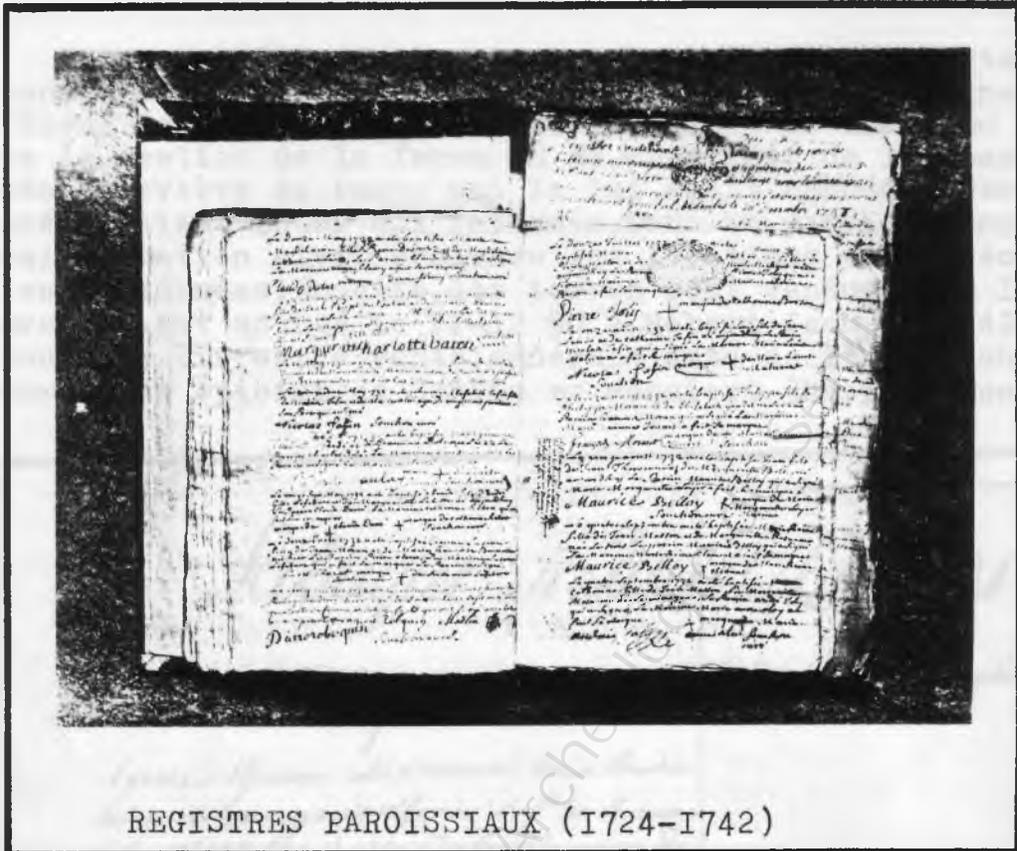


Moins de deux siècles plus tard, l'église réclame à nouveau des réparations; mais on a recours cette fois à des moyens financiers différents: emprunt, vente par le curé d'un droit de dîme au profit du Prince de Condé, vente de terres appartenant à la Fabrique, et quêtes auprès des paroissiens. Et en 1641, les travaux sont entrepris; une pierre extérieure, scellée dans l'angle nord de l'abside, en perpétue l'évènement par une inscription encore en partie lisible

PIE
CETTE PIERRE A ESTE POSEE
DU TEMPS DE MESSIRE
MARTIN HEVRTAULT
PRESTRE LA CURE DE
TIERS E PONTERME
EN L AN DE GRACE MIL
SIX CENT QVARANTE UN

Un paroissien de marque a vraisemblablement participé généreusement à cette restauration : c'est Estienne Chanterelle. En 1624, il s'installe dans les ruines du château; il y fait bâtir sa demeure. A sa mort, le 12-03-1660, la paroisse lui fait l'honneur d'une inhumation dans l'église; sa veuve aura le même privilège 10 ans plus tard, comme leur descendance jusqu'en 1693.

Bien qu'habitant un village isolé dans les bois, les paroissiens de Thiers sont ouverts à l'évolution de la société; en effet, si l'on en croit les registres paroissiaux, le clerc de l'église tient également le rôle de "maître d'école", et ceci déjà en 1688 !; il s'agit d'Estienne Bahu, qui, à cette date reculée, enterre l'un de ses enfants âgé de 8 jours dans notre cimetière. Les recherches en cours reculeront-elles encore la création de la classe paroissiale?...



En 1782, la nef et le clocher sont dégradés; il faut 2040 livres; on impose les propriétaires fonciers, notamment le prince de Condé qui verse 304 livres et les tail-lables 340. Le 21 mai 1783, l'évêque (de Senlis il est vrai) vient en visite. On décide alors d'abattre les arbres du cimetière (alors autour de l'église) afin de dégager des fonds pour refaire le mobilier. Le banc de chœur est refait en bois de chêne pour 230 livres; il contient 28 places dont les deux premières, du côté de l'évangile en entrant, pour son altesse le Prince de Condé, seigneur du lieu.

La Révolution survient alors; la population de Thiers, très attachée à sa foi, nomme encore son clerc en 1792, en assemblée dans l'église; ce dernier doit obéir à un cahier des charges précis dont le détail figure page 7. La situation de la France révolutionnaire s'aggrave, et elle pense solutionner ses problèmes dans une lutte anticléricale accrue. Le curé, l'abbé Cailleux, en place à Pontarmé depuis ses 29 ans en 1779, bien qu'ayant prêté serment au nouveau régime en 1791, et devant le durcissement de la persécution, cherche, comme 30 de ses confrères du diocèse, le salut en renonçant à la prêtrise (nov. 93). Il va jusqu'à épouser une dénommée Thérèse Latour; il travaille chez un notaire de Senlis; il meurt en 1802. Ainsi, dès 1793, la cure reste vacante, et jusqu'à la nomination d'un ancien religieux du prieuré Saint Arnould de Crépy, prêtre qui assure son sacerdoce de 1804 à 1833.

Les propriétés de la paroisse, acquises à la suite de dons, n'échappent pas à la réquisition: elles rejoignent les "Biens Nationaux". La Fabrique de Thiers assurait en outre la gestion de la ferme du Bû, propriété de l'abbaye Sainte Geneviève de Paris qui la lui avait concédée. Terres et prés étaient loués aux Thiérois. Dans un premier temps, l'administration civile prolonge les locations et en recueille les dividendes. Ensuite, les terres sont vendues par lots. Un premier est adjudgé le 22-12 90 à Hébert Jean Barthélémy pour 769 livres; la vente générale date de l'an VI où, notamment, un épicier de Senlis en acquiert 3ha,57a,31ca.

Fabrique de Thiers

N. 270. N. de L'ancien

Pierre Thieroin, habitant, Louis Landin,
 habitant, Marguerite Thieroin, d'après le Bureau
 et de port aux fins de la réquisition de
 René Thieroin, habitant, Constant, Simon
 Thieroin, Simon Du mou, Nicolas Thieroin,
 Jean Buisson Thieroin, Jacques de la
 Courrière, Marie Brigette Thieroin, de la
 Ste Marie, Louise Thieroin, fille, mineure de
 22 ou 23 ans, autrui de Jean, de Pierre
 Thieroin, Louise Landin, de la Ste Marie, de la
 Ste Marie, de la Ste Marie, de la Ste Marie
 Le 20. Brumaire de l'an 9 (1799)
 N'est pas le dit lieu, de la Ste Marie, de la
 Ste Marie, de la Ste Marie, de la Ste Marie
 Les biens des Débiteurs, de la Ste Marie
 N'est pas le dit lieu, de la Ste Marie, de la
 de la Ste Marie, de la Ste Marie, de la Ste Marie
 N. de L'ancien - - - - - 67-75
 Simon Thieroin, fils de Jean Claude Thieroin
 gendre de Pierre Thieroin

"...lequel, pour conserver cette place, sera obligé:

1° de servir à l'église

2° d'assister m. le curé dans toutes les fonctions qui exigeront sa présence

3° de chanter matines les fêtes annuelles et solennelles majeures et fêtes de la Vierge, de chanter vespres fêtes et dimanches, toujours à l'heure ordinaire et ne point en changer sous tel prétexte que ce soit.

4° de sonner l'angélus exactement 3 fois par jour par lui-même et non par aucun autre, depuis Pâques jusqu'à la Toussaint à 4 heures du matin et en hiver à 5 heures

5° de balayer l'église une fois par semaine et la veille des fêtes annuelles et solennelles comme aussi d'avoir soin d'abattre les toiles d'araignées, en un mot de tenir l'église proprement

6° de conserver les linges et ornements, de ne point déchirer ni souiller les livres de chants. (ils ont dû antérieurement servir de manuels scolaires!)

7° d'entretenir un chemin dans le cimetière où il n'y ait point d'herbe pour faire les processions.

8° de porter l'eau bénite tous les dimanches chez tous les paroissiens.

9° de sonner les écoles exactement à 8h du matin et les tenir ensuite jusqu'à 11h où il sonnera l'angélus et l'après dîner depuis 1h jusqu'à 4h; après quoi, il conduira tous les enfants à l'église pour y chanter un petit salut selon l'usage.

10° d'instruire les enfants sur tous les devoirs de la religion, d'apprendre à lire et à écrire, de faire le catéchisme 2 fois la semaine, de leur apprendre à chanter, à servir à l'église.

11° ne donnera qu'un seul congé par semaine; il n'y en aura pas quand il se rencontrera une fête ou une demi-fête. Et comme le dit maître d'école se trouve obligé d'instruire la jeunesse autant par les bons exemples que par ses paroles, il lui est défendu de fréquenter les endroits nocturnes, les cabarets où très souvent se trouvent de mauvaises compagnies.

charges et obligations du maître d'école (1784)

La période révolutionnaire n'a finalement pas entamé la foi de nos campagnes, et la population de Thiers dans son ensemble tient à sa pratique religieuse. Ainsi, en 1835, le conseil municipal entre en conflit avec la sous-préfecture de Senlis qui conteste une subvention communale au desservant. Le conseil persiste dans sa décision

étayée par ces arguments:

"...si cette somme n'est pas payée, ils (les Thiérois) seront privés pour toujours des offices religieux qui sont le moyen de donner une morale convenable à la jeunesse de nos campagnes qui déjà sont privés d'une instruction en raison de l'emploi que font les parents qui les utilisent très jeunes aux travaux pour les aider à se procurer des moyens d'existence..." Le prêtre, l'abbé Moret, nommé le 25-09-1834, se serait-il montré exigeant? La sous-préfecture est sensible à cette requête, est depuis, chaque année, le budget communal mentionne cette rubrique: "traitement du desservant.....: 200 F."

En 1846, le clocher est en mauvais état. Le conseil municipal entrevoit sa refectioin; une somme de 800 F y est réservée au budget. Les travaux sont exécutés en 1848. Mais l'organisation du bâtiment est modifiée; en effet, antérieurement, le clocher était central, entre la nef et le chœur; les contre-forts latéraux en témoignent. On décide alors de l'ériger au sommet d'une tour carrée marquant l'entrée. Il en coûte 1 892,08 F auxquels s'ajouteront 200 F pour l'escalier oublié par l'architecte dans l'élaboration du devis! pour être exact, il faut préciser qu'une porte semble avoir été prévue dans un premier temps où l'on avait opté pour l'accès par une grande échelle placée dans l'édifice.



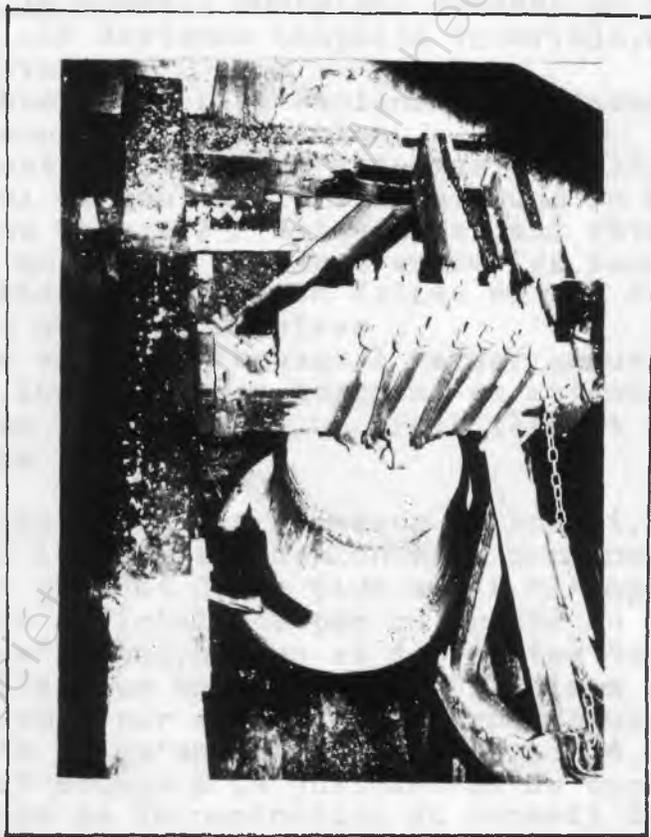
*Côté portail : Sur le cintre du sommet du clocher.
on peut lire les inscriptions gravées : FAIT L'AN 1848*

Ce clocher tout neuf va permettre l'installation d'une nouvelle cloche, remplaçant celle réquisitionnée sous la Révolution. Elle est bénie le 13 novembre 1848. Elle pèse 425kg, masse plus que raisonnable pour la charpente, ce qui nécessite bien des renforts visibles sur la photo. Voici les inscriptions qu'elle porte gravées:

--j'ai été baptisée par m. Decaye,
curé doyen de Senlis, assisté de
m. Courtois, curé de Pontarmé et
de Thiers, le 13 novembre 1848

-- j'ai été nommée Marie Geneviève
Honorine par m. Jean Michel Cot-
tard, maire de Thiers, mon parrain,
et madame Honorine Morand, dame
Hebert, ma marraine

m. Gallois, fondeur breveté à Paris S.G.D.G.



Malgré le doute qui nous habite, il est peut-être honnête de rappeler un évènement transmis par la tradition populaire: l'incendie de notre église en cette même année 1848. Les "vieux" affirment que le feu a détruit les maisons du quartier et s'est ensuite com-

muniqué au toit de l'église. Arthur Morand alla même jusqu'à raconter comment la population s'est alors regroupée en procession tournant autour de l'édifice en implorant le Ciel; les prières ont dû être entendues car, à ses dires, l'incendie s'éteignit de lui-même brusquement!... qu'en est-il en fait? Il y a bien eu un sinistre le 21 juillet 1848, et 6 maisons avec leurs dépendances ont été ravagées; deux gamins ont avoué avoir joué avec "des allumettes chimiques". Mais le journal local qui rapporte l'évènement ne mentionne nulle part l'église. Pourtant, de nos jours, la charpente de la maison de m. Gajdos garde encore les traces d'un incendie; on peut admettre que le sinistre a bien eu lieu dans ce quartier, mais sans atteindre l'édifice du culte. Toujours est-il que dès cette date, la commune assure ses biens contre l'incendie!

L'église ainsi rénovée, les Thiérois réclament le détachement de la paroisse de Thiers de celle de Pontarmé dont elle n'est qu'une succursale depuis la nuit des temps. L'idée est émise pour la première fois avec l'élection d'un nouveau maire: Louis Bénard, fermier au château, en 1841. En 1848, le conseil municipal demande au sous-préfet que notre église devienne chapelle vicariale, avec les arguments suivants:

1° Thiers est bien éloigné de Pontarmé, et l'hiver, les chemins sont peu praticables.

2° Pontarmé, avec ses 485 âmes, remplit bien vite son église qui ne peut alors recevoir que la moitié des paroissiens de Thiers (232 âmes). Aussi, aux fêtes, il y a foule et des querelles naissent entre les deux communautés!

3° Thiers possède son église en bon état avec tous les objets du culte nécessaires.

4° Le village s'engage à verser annuellement 300f au chapelain, 100f pour son logement en attendant que la commune puisse lui procurer un presbytère, et 150f pour l'entretien de l'édifice.

Et, afin de ne pas dépasser le budget, on transfère 200f prévus à l'entretien des chemins communaux! il faut que le désir soit profond de ne plus subir "l'empire" de Pontarmé, autorité officialisée par un arrêté du 14-01-1808. Le ministre de "l'instruction et des cultes" approuve la scission, et l'évêque entérine en 1852. Thiers retrouve sa Fabrique absorbée par celle de Pontarmé depuis 1804. Pourtant, "jusqu'à ce qu'un titulaire soit nommé, les fidèles de Thiers sont soumis à la juridiction du curé de Pontarmé..." Ainsi, lors de la nomination du conseil de Fabrique, le 18 avril 1852, la délibération écrit: "sous la présidence provisoire de monsieur le curé de Pontarmé, desservant Thiers en qualité de vicaire provisoire..."

On adopte alors pour Thiers le règlement de Pontarmé. En voici l'essentiel. En ce qui concerne les sonneries, elles retentissent aux messes hautes, aux mariages, aux convois et

sépultures. Il est retenu 6 classes pour les enterrements, (avec plus ou moins long de tentures), et 4 pour les mariages, chaque choix entraînant un droit à verser à la Fabrique qui est responsable de la fourniture des ornements, droit variable suivant le type de messes: haute, solennelle, demi-solennelle ou simple.

C'est à cette époque active sur le plan des réformes que l'on décide de transférer le cimetière. Il est évidemment autour de l'église; mais l'administration civile a depuis longtemps demandé aux communes de transférer les cimetières hors des agglomérations. Thiers est là en retard sur ses voisins, mais la nécessité de réparer le mur d'enceinte décide le conseil municipal. Le temps de régler les démarches diverses, et la bénédiction du nouveau cimetière peut survenir en 1857; la première inhumation est celle d'un homme de 34 ans: Morand Isidore. En septembre 1873, ce sera le transfert des ossements de l'ancien cimetière, ossements regroupés dans un monument surmonté d'une colonne. Le 25 mai de l'année suivante, la population se retrouve derrière l'église, autour d'un calvaire commémorant l'existence passée de l'ancien cimetière.



OSSUAIRE DE L'ANCIEN CIMETIERE

On s'organise donc dans l'attente, patiente, du chapelain. En 1854, c'est l'achat d'une croix et d'une paire de chandeliers en argent. L'abbé Courtois meurt en 1859 et son successeur, professeur à Saint Vincent, écrit dans le registre paroissiale: "l'église de Thiers laisse bien à désirer, ... la sacristie était beaucoup plus défectueuse... au point qu'il était impossible d'y conserver un ornement. La lumière y parvenait difficilement (et) il était nécessaire de se munir d'un flambeau pour y voir clair..." La sacristie est alors restaurée et inaugurée le 01-06-61. Ce serait à cette occasion que la statue de Saint Martin qui ornait le linteau de la porte de la sacristie aurait été transférée au-dessus de la porte d'entrée, où elle demeure à ce jour.

Un paroissien offre une nouvelle bannière à Saint Martin en 1863 (actuellement rangée au presbytère)



tandis que 3 autres se regroupent pour offrir un ostensor. En 1866, les tentures sont renouvelées. On achète une lampe pour le Saint Sacrement. On accroche un lustre. En 1867, on bénit les nouvelles statues de Saint Martin et de Sainte Geneviève devant "...une foule nombreuse et recueillie.." (semaine religieuse de la foi picarde), et on érige le chemin de croix dont les "stations" sont offertes par les paroissiens. En 1868, c'est au tour de Sainte Brigitte d'être remplacée; en 1869, c'est celui de Saint Joseph.

Les communions sont déjà en alternance, à Thiers puis à Pontarmé, comme les confirmations; eh oui! l'évêque vient chez nous! On célèbre 2 saluts par semaine pendant le carême et le mois de Marie.

La chute du Second Empire coïncide avec une rupture entre le conseil municipal et la Fabrique. Le budget 71 réduit de 100F le traitement accordé au prêtre; celui-ci réagit en réduisant son service: messes basses au lieu des grands messes!... Le maire ne participe plus aux réunions de la Fabrique. Pourtant, les 100F reviennent au budget 72! mais le maire boude toujours l'oeuvre paroissiale en 74 lorsque celle-ci demande à la commune une subvention pour l'achat de la grille d'entrée..



Les difficultés s'aplanissent en 1877. Ce n'est qu'en 1874 qu'apparaît au budget paroissial une dépense de chauffage. On acquiert un chandelier pour le grand autel en 1878. L'exposition en cuivre doré de 10 lumières date de 1887. Le carrelage est entièrement refait et financé par Bénard Jean Louis; que sont alors devenues les pierres tombales des Chanterelle? ont-elles été recouvertes ou retirées? La grille de communion est scellée en 1891.

En 1906 survient alors la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le conseil de fabrique se réunit et décide de dépenser tout ce qu'il y a en caisse, avec l'autorisation de l'évêque; il achète du charbon, des bougies, du pétrole et confie 300F au desservant. Il ajoute:

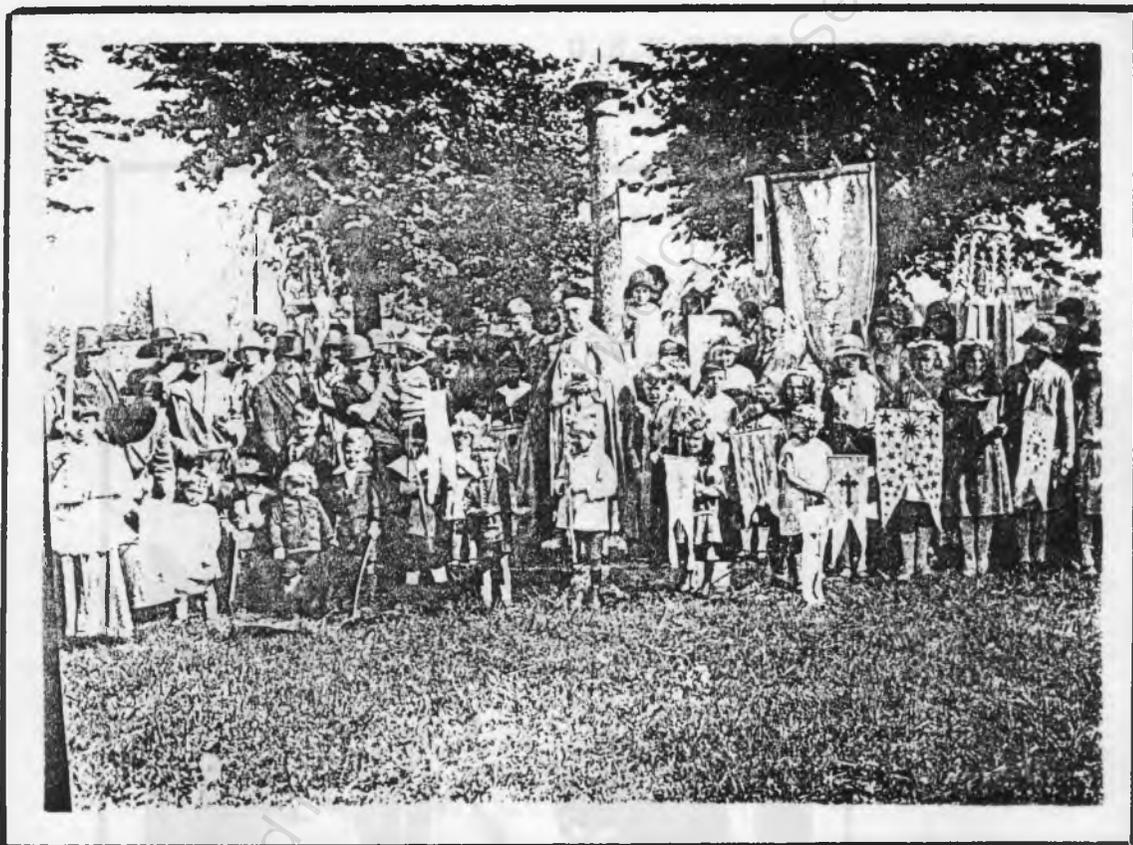
"...les membres du Conseil, déplorant et condamnant les prétentions injustes de la loi de séparation, décidèrent alors qu'ils refuseraient de se prêter en aucune manière à la dévolution des biens, et garderaient une attitude passive devant les opérations de séquestres, et pour dégager toute responsabilité, m. le curé remit à m. Morand Armand, trésorier, la décharge de tout ce qui se rapporte aux dits biens de la Fabrique. Enfin, avant de se séparer, les membres du conseil de fabrique se fixent tous un devoir de protester hautement de leur attachement au Souverain Pontife, et de leur obéissance absolue à toutes décisions qui leur seraient transmises par l'autorité épiscopale."

Il faut attendre 1922 pour retrouver traces dans les archives de "conseillers paroissiaux" aidant à la gestion de la paroisse. On dit maintenant le "conseil pastoral".

La paroisse de Thiers célèbre depuis toujours la Saint Martin, le 11 novembre, et depuis longtemps la sainte Geneviève, début Janvier, en héritage du prieuré de la ferme du Bû, propriété de l'abbaye Sainte Geneviève rappelons le. Ces deux fêtes étaient encore dans la première moitié de ce siècle l'occasion de réjouissances pour les jeunes générations. La Saint Martin est l'affaire des jeunes gens; la veille au soir, ils sonnent longuement les cloches, puis récidivent de bonne heure le lendemain. Et, c'est la messe. Il faut rappeler que les forains sont installés alors sur la place du calvaire avec leur manège. Il était d'usage pour cette fête de confectionner des tartes aux "dominos" (petites prunes rustiques), fruits cueillis avec leurs branches et engrangés dans les greniers.

La Sainte Geneviève est l'affaire des jeunes filles. Elles requièrent la participation des jeunes gens pour là aussi sonner les cloches; et c'est la joie de se retrouver autour d'un vin chaud. Bien sûr, on offre le pain bénit au cours de la messe.

Le premier quart de ce siècle voit encore une grande partie de la population assister à ces fêtes comme aux autres cérémonies solennelles. La fête Dieu, par exemple, réunit une nombreuse assemblée qui, en procession, va de l'église au calvaire rue de Mortefontaine, puis à un ou deux oratoires dressés pour l'occasion dans la grand'rue. La photo ci-dessous témoigne de l'adhésion massive des fidèles. On y voit bannières et divers emblèmes qui, aujourd'hui, sont pudiquement retirés de la décoration même de l'église.



La première communion est célébrée alternativement à Pontarmé puis à Thiers; mais la préparation est assurée, dans les années 40, toujours à Pontarmé. C'est une grande partie de plaisir pour nous, gosses de Thiers; nous partons groupés pour franchir les 2 km; la route semble moins longue quand on s'amuse à lancer des cailloux sur les "tasses", les isolateurs des poteaux téléphoniques... Alors commence la retraite, recueillie et studieuse pour certains, occasion de nouveaux chahuts pour d'autres comme Georges T. qui, pour avoir attaché la chaise du prêtre, devra revenir l'année suivante après son exclusion de notre promotion. Là aussi, il y a récréation; nous y restons groupés pour mieux nous défendre des jeunes de Pontarmé peu accueillants; nous nous précipitons même chez l'épicier pour acheter limonade et biscuits... Un examen complaisant clôture la retraite.

Nous avons conscience des oublis de ce texte, mais nous avons prévu de le compléter au fur et à mesure de nos enquêtes. Toutefois, trois petites monographies sont à la disposition des lecteurs intéressés; en voici les titres:

- le patronage à Joël
- le pèlerinage de Montmélian
- les bagottes

G.E.N.E.V.T. 1986



LISTE DES CURES DE PONTARME, DESSERVANTS DE THIERS

- André I2I2
-
- Jacques I243
-
- Marie Jennis I485
-
- René Leduc I579
- Adrien Le Vasseur ...- I63I)
- Ledoulx I63I-I640
- Martin Heurtault I64I-I650 (mentionné sur la pierre d'angle)
- Castenaille I650-I652
- Pierre Turbet I652-I665
- Franleroy I665-I666
- Jacques de la Brousse I666-I687
- Claude Joseph de Sauzea I687-I694
- François Haué de Vaudargent I694-I70I
- Louis Hubert I70I-I7I2
- Heluis I7I2-I7I4
- Simon Souchon de Rochefort I7I4-I744
- Guichard juin 44-décembre 44
- Hérivaux dec.44-mai 45
- Jean Michel de Mouraille 9-06-I745--10-06-56
- Nicolas Mathon I2-07-I755--8-03-I773
- J.Pierre Cailleux mai 73--I792 (Révolution)
- Pierre Antoine Lhuiller mai I804-sep.I833
- +en fait remplacé par des vicaires de Senlis dès I822
- Lenglier fev.34-sep.34
- Moret sept.34-Juin 36
- Gabriel Constant Courtois Août 36-fev.59
- Auguste Ferdinand Chrévien fev.59-nov.75
- Mouturier avril 76-mai 8I
- Lefevre mai I88I-mars I890
- Petit mars I890-I909
- Savy fin I9I0-I9I5.....I9I8
- (intérim I9I5-I9I8)
- A.Tassain, curé de plessy le roy I5-I6
- Léon Mulier I6-I7
- Em. Fertel I920-I930
- Ch. Vaillant I93I

BIBLIOGRAPHIE

- mémoire de m.E. Dupuis, maire de Pontarmé (1897)
- le diocèse de Senlis pendant la Révolution
abbé L. Gruat
- terroir de l'Oise
Roblin
- le mensuel paroissial "contact" et ses articles du
père Lecordier
- les registres paroissiaux du presbytère
- les anciens registres paroissiaux confiés aux
archives communales à Senlis
- les archives du château de Chantilly
- collection du "Journal de Senlis" conservée à la
bibliothèque de Senlis

exemplaire n° 01 remis à monsieur MARINIER. Max
membre en 1986 du G.E.N.E.V.T